



Introduction

A partir de
€ 262

La protection idéale si vous partez étudier dans un pays où les coûts des soins sont élevés. Elle comprend une couverture médicale étendue avec le remboursement des frais médicaux jusqu'à € 500 000 et des frais d'études en cas d'interruption pour raisons de santé ainsi qu'une assurance responsabilité civile.

Principales garanties



Assistance à la personne victime d'une maladie ou d'un accident

Nous vous couvrons 24 h sur 24, 365 jours par an. Un seul numéro de téléphone à former pour joindre un responsable Europ Assistance en Belgique, qui se chargera personnellement de l'organisation de votre assistance, partout dans le monde.

- Nous prenons en charge l'organisation des secours et nous vous remboursons les frais médicaux payés à l'étranger jusqu'à € 250 000.
- Nous couvrons votre séjour d'études à l'étranger d'une durée allant jusqu'à 12 mois consécutifs.
- En cas de besoin, nous vous rapatrions avec un accompagnant de votre choix.
- Un médecin urgentiste est présent 24h/24 sur notre plateau d'assistance. En cas de besoin, nous envoyons un médecin sur place.
- Perdu ou accidenté sur les pistes de ski ? Nous prenons en charge les frais de sauvetage.
- Nous pouvons organiser une assistance psychologique pour vous soutenir après un traumatisme.



Reconnexion avec vos proches restés en Belgique

- Si un de vos proches resté en Belgique doit être hospitalisé ou décède, nous organisons et prenons en charge votre transport aller-retour sur la Belgique.
- Vous devez être hospitalisé à l'étranger pour une durée présumée de plus de 5 jours ? Nous organisons et prenons en charge l'aller-retour d'un proche depuis de la Belgique (frais de voyage, hôtel, frais de déplacement).



Responsabilité Civile et garantie interruption études

- Nous vous couvrons jusqu'à € 12.300,000 par sinistre pour dommage de lésions corporelles causé à des tiers.
- Nous vous couvrons jusqu'à € 1.240.000 par sinistre pour dégâts matériels causé à des tiers.
- Vous devez interrompre vos études pour raison de santé ou à la suite d'un décès ou d'une hospitalisation lourde (plus de 30 jours) d'un de vos parents ? Nous remboursons vos frais d'études jusqu'à € 12.500.



Assistance logistique et administrative

A l'étranger, les conséquences d'un imprévu même petit sont toujours plus compliquées, coûteuses et peuvent se transformer en cauchemar.

- Bagages perdus ou volés ? Nous vous envoyons des effets de première nécessité.
- Vos bagages ont un retard de plus de huit heures ? Nous prenons en charge les achats urgents de première nécessité.
- Vous avez besoin d'argent dans le cadre d'une assistance à l'étranger ? Celui-ci est mis rapidement à votre disposition.
- Nous vous envoyons vos lunettes et les médicaments indispensables que vous ne trouvez pas sur place à l'étranger.
- Nous vous assistons en cas de poursuites judiciaires à l'étranger.
- Nous vous assistons en cas de perte ou vol de documents de voyage et de titre de transport à l'étranger.
- Dans le cadre d'une assistance, nous vous aidons si vous ne maîtrisez pas la langue du pays.



Informations et services au quotidien

- Nous pouvons vous aider à régler les détails pratiques de votre voyage en vous informant sur : les visas, les vaccins obligatoire, le climat, les moyens de transport, les précautions sanitaires, mais aussi les attractions touristiques et événement culturels.
- Nous pouvons également vous renseigner les bibliothèques principales des grandes villes et les cercles d'étudiants reconnus par l'université où vous partez étudier.

Souscrire ? Rendez-vous sur www.europ-assistance.be/produits ou chez votre intermédiaire en assurance.